

Pour la restauration du dialogue social



Le combat du syndicat LIGA

Parmi les 6 fédérations concurrentes en Hongrie, La LIGA (Ligue Démocratique des Syndicats Indépendants) est sans doute un des syndicats les plus actifs en raison de sa présence dans tous les secteurs de l'économie. Pourtant, les temps sont durs pour les syndicats et le dialogue social n'est pas au rendez-vous depuis que le gouvernement Fidesz a pris le pouvoir. Adrienn Hangonyi, coordinatrice des relations internationales pour la LIGA répond aux questions du JFB.

2ème syndicat en termes d'effectifs, la LIGA, comme la MOSz (Fédération Nationale des Conseils d'Entreprise), a une dimension transversale dans l'économie. Elles sont nées en 1988 d'une combinaison d'activistes anti-communistes et de mouvements de protestation locaux. Les 4 autres confédérations sont issues, sous une forme réformée, du syndicat unifié SZOT, qui existait avant 1989. Le taux de syndicalisation en Hongrie se situe autour de 12-13%.

JFB : Pouvez-vous nous parler du rôle de la LIGA en Hongrie ?

Adrienn Hangonyi : La LIGA réunit 80 organisations à travers le pays. Notre syndicat compte 110 000 membres aujourd'hui dans toutes les sphères d'activité, tant dans le public (transports, défense et police, médecine, enseignement), que dans le privé.

Notre rôle est de défendre les intérêts des salariés bien entendu, sur les questions de salaire, de sécurité de l'emploi et de conditions de travail, afin de leur assurer le maintien des garanties sociales. Pour cela, nous devons être un partenaire social actif vis-à-vis du gouvernement, des organisations d'employeurs, des partis politiques présents au Parlement et des ONG.

JFB : Et vous concernant, quelles sont vos missions au sein de la LIGA ?

A.H. : Nous sommes affiliés à la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et à la Confédération Syndicale Internationale (CIS) et travaillons avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment sur la question du tripartisme en Hongrie (employeurs, employés, gouvernement). Mon rôle est de faire la coordination avec ces institutions, afin d'assurer dans notre pays un respect des normes internationales et européennes en droit du travail, fondamental en cette période de crise.

JFB : Comment définiriez-vous le dialogue social actuellement ?

A.H. : Le dialogue tripartite a disparu du paysage politique hongrois depuis les dernières élections législatives. Le gouvernement Fidesz, qui détient les 2/3 des sièges au Parlement, estime aujourd'hui que les lois peuvent être votées sans concertation préalable avec les partenaires sociaux. Il s'agit pour nous d'une atteinte grave portée aux droits sociaux en Hongrie, puisqu'auparavant le fonctionnement des forums et de l'assemblée consultative tripartite (employeurs, employés, gouvernement) était systématique dans le processus législatif touchant aux questions de l'emploi. Le gouvernement souhaite donner à un Conseil Economique et Social remanié, la même envergure que les partenaires sociaux. Or pour nous, il ne remplit pas les mêmes fonctions et les mêmes objectifs.

JFB : De quelles réformes récentes votre syndicat a-t-il été exclu par exemple ?

A.H. : A vrai dire, d'un paquet de réformes, notamment touchant au secteur public (licenciement sans motif avec un préavis de seulement 2 mois, fiscalisation à 98% des indemnités de licenciement, captation des fonds de pension du second pilier jusqu'à obligatoire), et au-delà réforme du droit de grève, impôt sur le revenu à taux unique (16%) qui défavorise les revenus moyens et faibles. La réforme du Code du Travail en cours affectera sérieusement les droits sociaux.

JFB : Quels sont les points que vous critiquez justement dans cette dernière réforme ?

A.H. : Force est de constater que ce projet de réforme en Hongrie suit une tendance plus générale dans les pays d'Europe centrale qui consiste à revoir le droit du travail à la baisse vers plus de flexibilité, au détriment des employés. C'est le cas déjà de la Roumanie, de la Slovaquie, de la République Tchèque.

Le projet de loi, inspiré par des employeurs, a été mis en ligne cet été sur le site internet du ministère des Ressources nationales, sans concertation préalable avec les partenaires sociaux. Il s'agit pour résumer, de revoir les droits en matière de congés payés (annuels, maternité et maladie), d'heures supplémentaires, de fin de contrat, de licenciement, de contenu du bulletin de paie, de responsabilité de l'employé, de salaire minimum, de droits accordés aux représentants du personnel, aux négociations collectives... et tout cela à la baisse forcément, avec des impacts négatifs répétés pour les employés.

Or, le tissu économique hongrois formé principalement de PME ne favorise déjà pas la sécurité de l'emploi et le temps imparti pour un recours aux Prud'hommes (5 ans en moyenne) ne fait que renforcer ce sentiment d'insécurité.

JFB : Le gouvernement a-t-il réagi aux différentes vagues de contestation ?

A.H. : Sándor Czomba, secrétaire d'Etat en charge de l'emploi, a accepté de relancer les négociations le 6 septembre. A partir de cette date, nous avons été invités à présenter nos amendements lors de 4 consultations. Les résultats sont positifs, toutefois, aucun écrit validant ces avancées dans le texte (qui font progresser le projet de loi en cours, mais le laissant en deçà de l'actuel Code du Travail) ne nous a été transmis et nous restons réservés sur la tournure des débats parlementaires du 12 octobre et sur la prise en compte de nos demandes. Nous attendons par ailleurs l'expertise de l'OIT qui devrait nous éclairer prochainement sur les atteintes portées par ce texte aux règles internationales en droit du travail.

JFB : Comment la LIGA réagit-elle à cet état de fait ?

A.H. : Nous avons manifesté à la fin juin contre l'atteinte au droit de grève découlant de la loi de décembre 2010 (qui rend le droit de grève inexistant), mais aussi contre la suppression du dialogue social. Nous soutenons les 3 jours de protestation nationale (29 septembre au 1er octobre). Le 30 août, une conférence internationale a été organisée par la LIGA et la MOSz pour dénoncer le projet de réforme du Code du Travail, avec la présence de l'ensemble des centrales syndicales, des 2 principales organisations patronales, des leaders de la CES et de la CIS, d'un représentant de l'OIT. Le ministre de l'Economie nationale, M. Matolcsy, a malheureusement décliné ce rendez-vous. Une réunion a eu lieu le 2 septembre avec le Commissaire européen à l'Emploi, László Andor, qui a rappelé que l'Union européenne était basée sur le principe de dialogue social. Le 7 octobre, nous organisons une « flashmob » sur la place Széll Kálmán où nous nous déguisons en prisonniers pour exprimer notre sentiment face à la politique du gouvernement. La main mise du gouvernement sur les médias ne nous aide pas aujourd'hui à communiquer, mais nous continuerons de militer pour une « flexsécurité » de l'emploi (terme danois).

Gwenaëlle Thomas

- 3 vues

Catégorie

Agenda Culturel